

# CONSEIL PASTORAL DU 10 NOVEMBRE 2023

## Compte-Rendu

### Ordre du jour :

- 1) Rôle, statut et mission du conseil pastoral, niveaux de responsabilité dans une paroisse (rappel pour les nouveaux membres)
- 2) Planning Novembre et décembre
- 3) Questions diverses

**Présents :** F Jean Christian ; f Innocents ; f Philippe-Néri ; Myriam L ; Yves H ; Nathalie A ; Audrey H ; Gabriel Silva ; Frédéric Meder ; Éric Legal

**Excusés :** Odile ; Françoise Le Bourdon

-----

### 1- Lecture et commentaire des textes de référence sur les conseils pastoraux paroissiaux

- a) Exhortation apostolique *Christifideles laici*, 30 décembre 1988- Jean-Paul II,

### La paroisse

26. Tout en ayant une dimension universelle, la communion ecclésiale trouve son expression la plus immédiate et la plus visible dans la *paroisse* : celle-ci est le dernier degré de la localisation de l'Eglise ;

Nous devons tous redécouvrir, dans la foi, le vrai visage de la paroisse, c'est-à-dire le « mystère » même de l'Eglise présente et agissante en elle ; c'est avant tout « la famille de Dieu, fraternité qui n'a qu'une âme ». En définitive, la paroisse est fondée sur une réalité théologique, car c'est une *communauté eucharistique*. Cela signifie que c'est une communauté apte à célébrer l'Eucharistie, en qui se trouvent la racine vivante de sa constitution et de sa croissance et le lien sacramental de son être en pleine communion avec toute l'Eglise. Cette aptitude se fonde sur le fait que la paroisse est *une communauté de foi* et une *communauté organique*, c'est-à-dire constituée par des ministres ordonnées et par les autres chrétiens, sous la responsabilité d'un curé qui, représentant l'Evêque du diocèse, est le lien hiérarchique avec toute l'Eglise particulière.

Dans la situation actuelle, les fidèles laïcs peuvent et doivent faire énormément pour la croissance d'une authentique *communio ecclésiale* à l'intérieur de leurs paroisses et pour éveiller *l'élan missionnaire* vers les incroyants et aussi vers ceux, parmi les croyants, qui ont abandonné ou laissé s'affaiblir la pratique de la vie chrétienne.

- b) Paul VI, 6 août 1966. Décret *Christus Dominus*

§ 1. Le rôle du conseil pastoral est d'étudier et d'examiner tout ce qui concerne les activités pastorales et de proposer à partir de là, des conclusions pratiques, afin de promouvoir la conformité à l'Évangile de la vie et de l'action du Peuple de Dieu.

§ 2. Le conseil pastoral a voix seulement consultative.

### **c) Lettre de la congrégation pour le clergé, sur les conseils pastoraux, 15 mars 1972**

1. Tous les fidèles qui, par le moyen des sacrements de l'initiation chrétienne, ont été consacrés par l'Esprit-Saint " pour être un temple spirituel et un sacerdoce saint" sont appelés par le Christ Seigneur à coopérer activement à la réalisation de la mission salvifique du peuple sacerdotal de Dieu tout entier. Tous les fidèles, cependant, n'exercent pas de la même façon cette responsabilité commune, mais dans la communion organique de l'Église, à chacun est assignée une tâche spéciale correspondant à sa condition propre.

Il y a avant tout les ministres sacrés (évêques, prêtres)" qui, choisis parmi les autres fidèles, sont constitués pour le service hiérarchique de ceux-là. En vertu du sacrement de l'ordre qu'ils ont reçu, ils instruisent, sanctifient et gouvernent tout le peuple de Dieu, au nom et de par l'autorité du Christ." Les laïcs " sont appelés, en exerçant leur responsabilité propre et conduits par l'esprit évangélique, à contribuer comme de l'intérieur à la sanctification du monde, à la façon d'un ferment, et à manifester ainsi le Christ aux autres avant tout par le témoignage de leur vie, en rayonnant de foi, d'espérance et de charité "

3. Cependant, cette participation de tous les fidèles à la mission de l'Église n'est pas identique à la participation de certains à l'exercice du pouvoir ecclésiastique. Dans l'Église, de par la volonté de son divin Fondateur, le sacerdoce commun des fidèles et le sacerdoce ministériel ou hiérarchique diffèrent non seulement par leur degré, mais par leur essence. Aussi l'office pastoral, c'est à dire d'enseigner, de sanctifier et de gouverner, ainsi que son pouvoir nécessaire, n'ont pas été transmis par le Seigneur à toute la communauté des fidèles, mais ils sont conférés aux pasteurs sacrés par une consécration spéciale et par la mission canonique (15). "

#### **Conseil pastoral/Conseil économique**

**Ordonnance épiscopale (juin 2023). Canon 537 du Droit canon**

**Statut des Conseil économique des paroisses.**

Chaque année le conseil rendra compte aux fidèles de l'usage des biens que ceux-ci ont offerts à l'Eglise. (Canon 1287 art. 2)

La gestion d'une paroisse dépassant les seules offrandes, il est normal aussi de présenter chaque année à la communauté paroissiale :

- un compte rendu de la gestion de la paroisse,
- Un état de la participation financière à la vie de l'Eglise,
- Les besoin paroissiaux, ecclésiaux,
- Les projets pour l'avenir

Cette présentation doit permettre d'éduquer les fidèles aux exigences évangéliques de la gestion du partage.

#### **2) Le planning novembre/décembre**

Le planning ci-dessous est validé

Novembre			Décembre		
mercredi	1	Toussaint	vendredi	1	Marché de Noel
jeudi	2	Fidèles Défunts	samedi	2	Marché de Noel
vendredi	3		dimanche	3	1er Dim. Av.
samedi	4		lundi	4	Ecole St Jean F JC
dimanche	5	17-Pause music	mardi	5	
lundi	6	Ecole St Jn F PN 1	mercredi	6	Alpha 09
mardi	7		jeudi	7	20h30-Veillée
mercredi	8	Alpha 5	vendredi	8	Immaculée Conc. C+T
jeudi	9		samedi	9	
vendredi	10	Cordée	dimanche	10	Dim des curieux Pmu
samedi	11		lundi	11	Ecole St Jean F JC
dimanche	12		mardi	12	
lundi	13	Ecole St Jean 2	mercredi	13	Alpha 10
mardi	14		jeudi	14	
mercredi	15	Alpha 6	vendredi	15	TP + V
jeudi	16	20h30-Veillée	samedi	16	
vendredi	17	TP + V	dimanche	17	
samedi	18	WE ALPHA	lundi	18	Ecole St Jean F JC
dimanche	19		mardi	19	Retraite Noel 10h-12h
lundi	20	Ecole St Jean 3	mercredi	20	Alpha der
mardi	21		jeudi	21	
mercredi	22	Alpha 7	vendredi	22	Cordée
jeudi	23		samedi	23	15h-Creche vivante
vendredi	24	Cordée	dimanche	24	18h et 22h Messe Noel
samedi	25		lundi	25	10h30-Noel
dimanche	26	Christ Roi servants	mardi	26	St Etienne
lundi	27	Ecole St Jean 4	mercredi	27	St Jean
mardi	28		jeudi	28	St Innocents
mercredi	29	Alpha 8	vendredi	29	
Jeudi	30	St André	samedi	30	
			Dimanche	31	Ste Famille

### Formation

ESJ :

06-27 Novembre F PN ‘Peut-on tout pardonner ?.’

04-18 Décembre F JC ‘Le leadership chrétien’

Retraite de Noel : 19 au 21/ 12 de 10h à 12h

### Vie de prière, (les poumons de la paroisse)

Veillée du 16 novembre (Présentation de la Vierge Marie) ‘ Tous consacrés à Dieu par notre Baptême.’

Veillée du 07 décembre (Immaculée Conception) “ L'Esprit Saint viendra sur toi.” Lc1, 35 (Nous demanderons l'effusion de l'Esprit-Saint pour chacun de nous pour un renouveau des grâce de notre baptême). Veillée préparée par un chant à l'Esprit-Saint pendant les messes dominicales de novembre et décembre).

Dimanche de curieux : préparé par la fraternité des 25/40 ans

Crèche vivante : réunion mercredi 15/11 (23/12)

**PROCHAIN CONSEIL PASTORAL LE MARDI 05 DECEMBRE A 17H**